

ÉDITION 2026 – 2027



P'tit Écolier

ECOLE PRIMAIRE DE GIVISIEZ

SOMMAIRE



BIENVENUE

- Le mot de la directrice p 3



ECOLE ORGANISATION

p 4 à 9

- Périmètre scolaire p 4-5
- Horaires et calendrier p 6-7
- Répartition p 8
- Matériel p 9



TRAJETS VERS L'ÉCOLE

p 10 à 12

- Recommandation TCS et Police pour les trajets à pieds ou en voiture p 10
- Horaire du Bus de ligne p 11
- Sécurité dans le bus p 12



ACTIVITÉS DIVERSES

p 13 à 15

- Journées spéciales p 13
- Sport p 13
- Natation p 14
- Camps et Clôture scolaire p 15



SANTÉ

p 16-17

- Médecine scolaire, contrôles dentaires, prévention et cybersécurité p 16
- Être et rester en bonne santé p 17



MESURES D'AIDES

p 18-19

- Aides et soutiens scolaires aux élèves p 18
- TSS (travailleuse sociale en milieu scolaire), Groupe ressource Givibien, MPP (méthode de préoccupation partagée) p 19



COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE

p 20 à 23

- Communication Klapp p 20
- Retards, Absences, Congés spéciaux et jours Joker p 21
- Ecrans et matériel électronique p 22-23



NUMÉROS UTILES

p 24



ECOLE LE MOT DE LA DIRECTRICE



Chers parents,
Chers éducateurs,
Chers partenaires,



Notre établissement est un lieu d'apprentissage, de vie et de rencontre, où chaque enfant est accueilli avec bienveillance dans un cadre serein et sécurisant.



L'équipe enseignante accompagne les élèves avec exigence et attention, en veillant à transmettre des valeurs essentielles : le respect de soi, des autres, du travail, ainsi que de l'environnement scolaire.



Nous souhaitons que chacun puisse y grandir, apprendre et s'épanouir pleinement.



Nous nous réjouissons d'accueillir les parents, partenaires et intervenants qui contribuent, chacun à leur manière, à la richesse de la vie de notre école.



En tant que direction, j'ai pour mission d'assurer le pilotage de l'établissement et la conduite de l'équipe enseignante, ainsi que la coordination pédagogique, la communication et la représentation de l'école. Les enseignants restent néanmoins vos premiers interlocuteurs.

Je reste à votre disposition et vous remercie pour la confiance que vous accordez à notre établissement.



Vous pouvez me joindre de préférence
par e-mail à l'adresse suivante :
dir.ep.givisiez@edufr.ch

OU



via le formulaire de contact
du site internet de l'école.

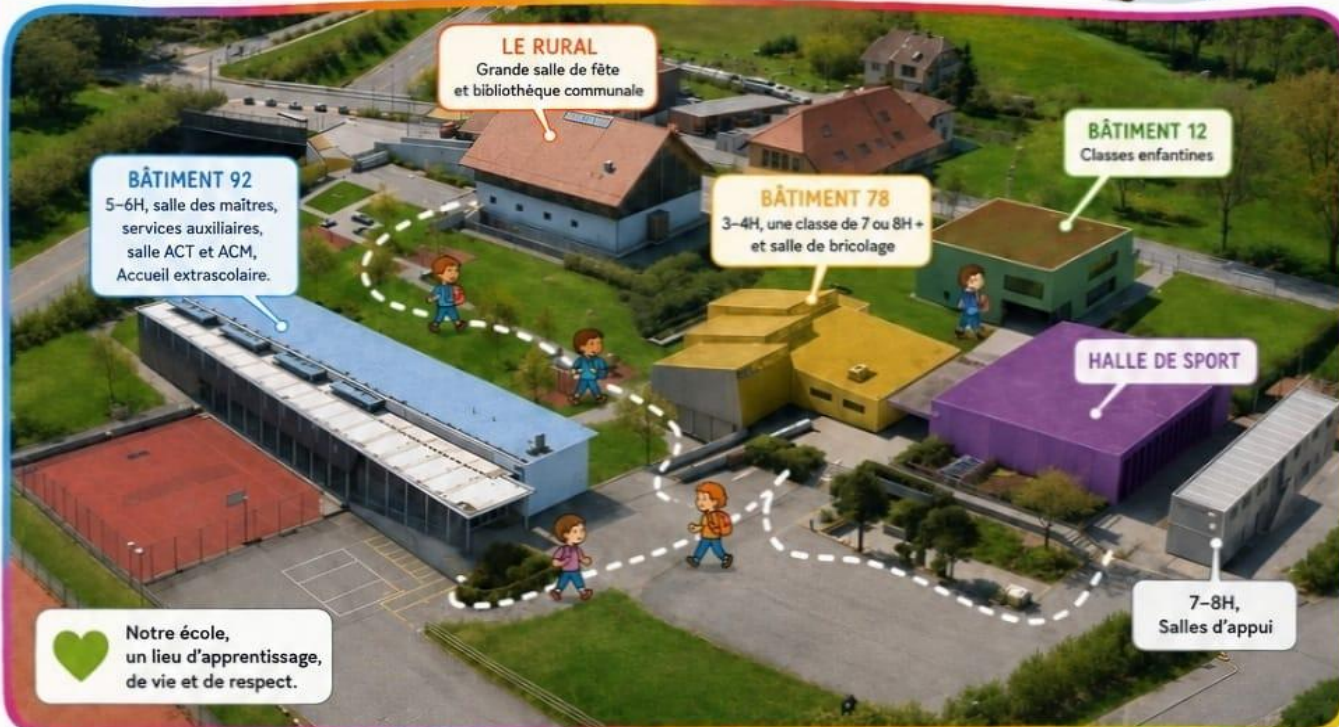
Avec mes salutations les meilleures



LE PÉRIMÈTRE SCOLAIRE

L'école de Givisiez, c'est plusieurs espaces qui travaillent ensemble chaque jour.

Ces bâtiments sont nommés selon leur année de construction.



1 Des bâtiments pour apprendre de différentes façons

Nos bâtiments (78, 92, 12, halle de sport et pavillons) nous permettent de varier les activités et d'enseigner ensemble.

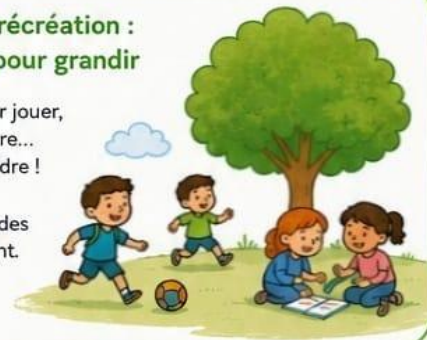
Se déplacer entre les espaces, c'est partager, collaborer et apprendre autrement.



2 La cour de récréation : un espace pour grandir

La cour est un lieu pour jouer, se retrouver, se détendre... mais aussi pour apprendre !

Parfois, nous y faisons des activités d'enseignement.



3 Un cadre de vie riche et dynamique

Tous ces espaces forment un ensemble vivant et varié. Chacun y trouve sa place : élèves, enseignants, intervenants et adultes de l'école.



4 Prenons soin de notre école !

Nos bâtiments et notre cour sont utilisés chaque jour.

En prenant soin des lieux, en étant attentifs les uns aux autres, nous préservons un environnement agréable, respectueux et propice aux apprentissages.



ENSEMBLE, FAISONS DE NOTRE ÉCOLE



Un lieu agréable et propre



Du respect et de la bienveillance



Un lieu pour apprendre et grandir



Une école où il fait bon vivre ensemble



Pour le bien-être et la sécurité de tous les enfants

Merci de respecter ces règles
et de les expliquer à votre famille
(grands-parents, proches, etc.)



PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE



EN DEHORS DU TEMPS SCOLAIRE



Le périmètre scolaire
est réservé aux élèves
et aux intervenants
de l'école.

Merci de rester à l'extérieur
du périmètre scolaire.



La cour est surveillée
10 minutes avant et après la sonnerie.
Au-delà de ce temps, les enfants sont
sous l'entière responsabilité des parents.



Vous êtes les
bienvenus dans
la cour quand
vous le souhaitez.



Merci d'accompagner
vos enfants avec bienveillance
et disponibilité.

PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE, MERCI DE RESPECTER CES RÈGLES

PÉRIMÈTRE NON FUMEUR



Merci de ne pas fumer
dans l'enceinte
de l'école.

PAS D'ANIMAUX



Les animaux, même tenus
en laisse, ne sont pas
autorisés dans la cour.

TÉLÉPHONES



Pour votre enfant, merci
de rester disponible et de
mettre votre téléphone
de côté.

BIENVEILLANCE ET RESPECT



Des mots doux, du respect
et de la considération pour
que chacun se sente bien.



HORAIRES DE L'ÉCOLE

LUNDI, MARDI,
JEUDI, VENDREDI
Matin : 8h05 - 11h45
Après-midi : 13h40 - 15h20

MERCREDI

Matin : 8h05 - 11h45

Votre présence et votre attitude sont
un bel exemple pour vos enfants.
Merci pour votre compréhension et votre coopération !

HORAIRES DES CLASSES

Matin : 8h05-11h45

Après-midi : 13h40-15h20



1 ^{ère} enfantine (1H)					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h05-11h45					
13h40-15h20					

2 ^{ème} enfantine (2H)					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h05-11h45					
13h40-15h20					

3 ^{ème} Primaire (3H)					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h05-11h45		Alternance		Alternance	
13h40-15h20					

4 ^{ème} Primaire (4H)					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h05-11h45					
13h40-15h20		Alternance		Alternance	

5-8 H					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h05-11h45					
13h40-15h20					

Pour nous, on va par là !
Suis les horaires avec l'aide
de tes parents.



Pour les élèves de 3H et 4H, un demi-jour de congé supplémentaire est associé à l'alternance. Celui-ci est défini par les **directions de cycle**.

- en **3H** : soit le mardi matin, soit le jeudi matin.
- en **4H** : soit le mardi après-midi, soit le lundi après-midi.

Pour l'année suivante :

Les parents peuvent transmettre leur demande jusqu'au 30 avril, via Klapp aux **responsables** de leur enfant.

Si l'enfant n'est pas encore scolarisé à Givisiez, il est possible de prendre directement contact avec la direction de l'école.

Les **ajustements** s'effectueront de répondre au mieux aux demandes, tout en veillant en priorité à l'équilibre des groupes.

Dans les classes à double degré, le jour d'alternance est fixé et ne peut pas être modifié.



CALENDRIER SCOLAIRE



Rentrée scolaire 2026 : jeudi 27 août 2026



Fin de l'année scolaire : vendredi 9 juillet 2027



Les vacances familiales sont organisées en tenant strictement compte des périodes officielles de congés (cf. directives)



L'alternance a lieu comme d'habitude lors des semaines qui incluent un jour férié.



Pour Givisiez, le jour supplémentaire à disposition sera le **28 Mai 2027** pour faire le pont de la fête Dieu.

VACANCES SCOLAIRES 2026 - 2027



VACANCES D'AUTOMNE

du lundi 12 octobre 2026
au vendredi 23 octobre 2026



VACANCES DE CARNAVAL

du lundi 8 février 2027
au vendredi 12 février 2027



TOUSSAINT

dimanche 1^{er} novembre 2026



VACANCES DE PÂQUES

du vendredi 26 mars 2027
au vendredi 9 avril 2027



VACANCES DE NOËL

du lundi 21 décembre 2026
au vendredi 1^{er} janvier 2027



ASCENSION

du jeudi 6 mai 2027
au vendredi 7 mai 2027



IMMACULÉE CONCEPTION

mardi 8 décembre 2026



PENTECÔTE

lundi 17 mai 2027

RÉPARTITION DES CLASSES 26-27



Le nombre d'élèves recensés au 15 mai 2026
(date de référence pour la répartition des classes dans le canton de Fribourg)
nous permet d'avoir 4 classes en 1-2H et 12 classes en 3-8H
soit 2 classes par degré.

**Voici dès lors la répartition des classes
pour la rentrée 2026-2027.**



CLASSES ENFANTINES :

1H-2H A	Mmes Lucie Lauper et Anne Marchon
1H-2H B	Mmes Nathalie Perriard et Alison Saint-Oyant
1H-2H C	Mmes Anne Marchon et Laurantie Hirschy
1H-2H D	Mme Maeva Mooser



CLASSES PRIMAIRES :

3H A	Mmes Julie Romanens et Carine Dupuis Perriard
3H B	Mmes Salma Fumasoli et Joana Bastos
4H A	Mme Diane Vaz da Veiga et M. Pablo Duffour
4H B	Mme Shanaël Duriaux
5H A	Mmes Muriel Bourquard et Emilie Hasni
5H B	Mmes Marilyne Eltschinger, Amilia Diehl et M. Pablo Duffour
6H A	Mmes Catherine Clément et Carine Dupuis Perriard
6H B	Mmes Michèle Pugin et Charlène Biemann
7HA	Mme Charlène Biemann et Mr Mazlum, Künsne
7HB	Mmes Marilyn Roggo et Caroline Hamann
8HA	MM. Gabriel Zosso et François Currat
8HB	Mme Lynn Morier



ENSEIGNANTES SPÉCIALISÉES – ACT / ACM – FLS

Enseignantes Spécialisées	ACT / ACM	FLS
- Mme Moyline Tan - Mme Tania Fereirinha Cardoso - Mme Céline Haas - Mme Audrey Aeby-Collomb - Mme Caroline Aebischer-Spersien - Mme Mathilda Reynaud - Mme Girthana Thavapragasam	- Mme Mireille Bangerter - Mme Marilyne Eltschinger - Mme Marilyn Roggo - Mme Alison Saint-Oyant - Mme Mathilda Reynaud - Mme Caroline Maillard Tissot	- Mme Véronique Fragnière - Mme Laurantie Hirschy - Mme Martine Bugnon - Mme Caroline Maillard Tissot



MATÉRIEL ET FOURNITURES DE CLASSE



L'école donne le matériel de base :

(crayons, cahiers, gomme, etc.)



→ Merci d'en prendre soin



Si le matériel est perdu ou abîmé

→ les parents doivent le remplacer

??

Non mais Maman, c'est mon CARTABLE!!!

Alors ça, c'est bon, ça aussi, Trop mini ce taille-crayon !! Oh! et puis ça ! Trop hâte!!!



À apporter de la maison :



Sac d'école



Trousse (plumier)



Tablier (bricolage)



Chaussons



Pour le sport :



Sac de sport



Habits adaptés



Chaussures de salle



pas de semelles noires ou marquantes



Le reste est fourni par l'école



SE RENDRE À L'ÉCOLE

RECOMMANDATIONS DU TCS ET DE LA POLICE

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Les recommandations
de la Commune



Skate, roller, trottinette et chaussures à roulettes sont interdits dans l'enceinte scolaire et ses abords.



Il est interdit de déposer et venir chercher les enfants sur le parking de l'école.



Vélos, trottinettes et autres moyens à roulettes sont interdits dans l'enceinte de l'école et durant le temps scolaire.



L'enceinte de l'école est un espace de travail. Pendant le temps scolaire, la cour et les places de jeux sont réservées aux élèves.

LES CONSEILS DE SÉCURITÉ DE LA POLICE CANTONALE



À pied, c'est mieux !

- Choisissez l'itinéraire le plus sûr et parcourez-le plusieurs fois.
- Soyez attentifs aux dangers et aux abords.
- Regardez, écoutez et arrêtez-vous avant de traverser.

ÊTRE VU



Portez des vêtements clairs ou des accessoires réfléchissants. Ils sont visibles de loin !

TRIANGLES ET GILETS



Les élèves de 1H à 4H reçoivent :

- un triangle en 1H
- un gilet en 3H

Les élèves de 1H gardent leur triangle pour la rentrée en 2H et les élèves de 3H gardent leur gilet pour la 4H.

EN VOITURE



- Soyez un exemple : respectez les règles de circulation et les panneaux.
- Chaque place : ceinture obligatoire.
- Utilisez les places prévues ou montez votre enfant du côté trottoir.
- Cédez toujours la priorité aux piétons.
- Respectez les patrouilleurs scolaires.



**NOUS RAPPELONS QUE POUR DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ ET DE BON SENS :
IL EST INTERDIT DE DÉPOSER ET VENIR CHERCHER
LES ENFANTS SUR LE PARKING DE L'ÉCOLE.**



**AIDEZ-NOUS À
PROTÉGER VOS ENFANTS !**



**POLICE
CANTONALE**

Section Education routière
+41 26 305 20 30
www.policefr.ch

ÉDITION 2026 - 2027

HORAIRE DU TRANSPORT SCOLAIRE DE LA FAYE



Vers L'école

Arrêts	La Faye	Ecole
 Matin	7h50	7h58
 Après-midi	13h20	13h28

Vers La Faye

Arrêts	Ecole	Le Corbusier	La Faye
 Matin	11h57	12h03	12h07
 Après-midi	15h32	15h38	15h42



ÉDITION 2026 – 2027

RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ DANS LE BUS POUR UN TRAJET EN TOUTE SÉCURITÉ !



ENSEMBLE, RENDONS LE TRAJET AGRÉABLE
ET SÉCURISÉ POUR TOUT LE MONDE.

1

J'ATTENDS LE BUS CALMEMENT

J'attends au point d'arrêt, en restant derrière la ligne de sécurité.
Je ne cours pas après le bus.



2

JE MONTE ET DESCENDS SANS BOUSCULER

Je laisse d'abord descendre les autres.
Je monte calmement dans le bus, sans bousculer.



3

JE M'ASSOIS ET J'ATTACHE MA CEINTURE SI ELLE EST DISPONIBLE

Je reste assis pendant tout le trajet.
Ma ceinture de sécurité m'aide à rester en sécurité.



4

JE RESTE CALME ET RESPECTUEUX

Je parle doucement, je ne crie pas et je ne dérange pas le chauffeur.
Je respecte les autres voyageurs.



5

JE NE ME DÉPLACE PAS DANS LE BUS

Je reste à ma place. Se déplacer dans le bus est dangereux,
surtout en cas de freinage.



6

JE RESPECTE LE MATÉRIEL ET LES LIEUX

Je prends soin du bus. Je ne salue pas, je ne casse rien
et je ne mets pas les pieds sur les sièges.



7

J'UTILISE MES AFFAIRES EN TOUTE DISCRÉTION

Mon téléphone, ma musique ou mes jeux sont utilisés sans déranger
les autres et le chauffeur (écouteurs recommandés).



8

JE DEMANDE L'AUTORISATION EN CAS DE BESOIN

Si j'ai besoin de parler au chauffeur, je le fais poliment
et seulement si c'est nécessaire.



9

LES GRANDS MONTRENT L'EXEMPLE

Les grands montrent le bon comportement.
Ils donnent l'exemple par leur attitude bienveillante.



10

EN CAS DE PROBLÈME, JE DEMANDE DE L'AIDE

Je parle à un adulte de confiance (chauffeur, enseignant-e)
si quelque chose me dérange ou m'inquiète.



MERCI À TOUS POUR VOTRE COMPORTEMENT RESPONSABLE !
ENSEMBLE, VOYAGEONS EN TOUTE SÉCURITÉ !

tpf

transports publics fribourgeois

ACTIVITÉS PARTICULIÈRES PLANIFIÉES



Journée pédagogique :

le mercredi 7 Octobre 2026,
les élèves n'auront pas école ce jour-là



Journée « Futur en tous genres », élèves de 7H :

12 novembre 2026



Camp de ski à la Lenk, élèves de 7H - 8H :

du 18 au 22 janvier 2027



Journées de ski à La Berra, élèves de 5H - 6H :

du 1 au 5 février 2027



Carnaval à l'école pour tous les élèves :

mercredi 3 février 2027 sur le temps scolaire.



Réunion de parents pour l'accueil des futurs élèves de 1H :

jeudi 4 mars 2027

SPORTS



Salle de Sport Ecole :

Nous vous rappelons que le port de chaussures adaptées à la pratique du sport en salle est indispensable : chaussures avec des semelles non marquantes (semelles noires refusées).



En fonction de l'activité sportive menée, un élève non équipé ou mal équipé se verra refuser l'accès au cours de sport et sera mis dans une autre classe durant ce temps avec éventuellement un travail personnel.



Si un enfant ne peut pas participer au cours de sport un message écrit des parents est obligatoire.



De plus, au-delà de 3 jours un certificat médical sera exigé.



Salle REAL :

Dans le cadre des leçons de sport, les élèves de 5H à 8H se rendent régulièrement à la Salle Real (Real Sport Arena) de Givisiez.

Cette salle est équipée pour la pratique du Skater Hockey ainsi que pour divers sports d'équipe.



Suivant les directives du Service du sport de l'Etat de Fribourg, le port du casque est obligatoire pour les activités sur roulettes.



Pour des raisons d'hygiène, l'école demande à chaque élève de s'équiper de son propre casque (vélo ou similaire). Quelques casques sont à disposition si nécessaire.



Toujours suivant ces directives, nous recommandons aux parents de mettre à disposition de leur-s enfant-s des protections adaptées pour les genoux, les coudes et les poignets.



École en forêt

Les élèves de 2H participent à un projet d'école en forêt. Ils s'y rendent de manière régulière afin de découvrir la nature au fil des saisons.



L'organisation de ce projet sera expliquée lors des réunions de parents.

Natation 2026 - 2027

Cours de natation et Safety Test

Les élèves de la **2H à la 5H** bénéficient de l'enseignement de la natation.

Les élèves de **8H** passent le Safety Test en natation.

Pour cela ils se rendent à l'école régionale alémanique de Fribourg
le **vendredi après-midi** selon le planning ci-dessous.

Planning Piscine Année scolaire 2026 - 2027

Le vendredi après-midi sur les horaires scolaires.

Groupe et enseignants	Dates	Groupe et enseignants	Dates
1 3HA : Julie Romanens 3HB : Salma Fumasoli	4 septembre 2026 11 septembre 2026 18 septembre 2026 25 septembre 2026 2 octobre 2026 9 octobre 2026 31 octobre 2026 6 novembre 2026	3 2HC : Anne Marchon 2HA : Lucie Lauper 5HB : Pablo Duffour	26 février 2027 5 mars 2027 12 mars 2027 19 mars 2027 16 avril 2027 23 avril 2027 30 avril 2027
2 4HA : Diane Vaz Da Veiga 4HB : Shanaël Duriaux	13 novembre 2026 20 novembre 2026 27 novembre 2026 4 décembre 2026 11 décembre 2026 18 décembre 2026 8 Janvier 2027 15 Janvier 2027	4 2HD : Maeva Mooser 2HB : Nathalie Perriard 5HA : Emilie Hasni et Muriel Bourquard	14 mai 2027 21 mai 2027 4 juin 2027 11 juin 2027 18 juin 2027 25 juin 2027 2 juillet 2027
5 8H A : Gabriel Zosso 8H B : Lynn Morier	23 janvier 2027 29 janvier 2027 5 février 2027 19 février 2027		



Le port d'un maillot de bain et du bonnet de bain est obligatoire.



Nous vous rappelons que, pour des raisons de sécurité,
le port des bijoux est **interdit** lors des leçons de sport.
Nous demandons aux élèves de les laisser
à la maison ainsi que tout autre objet de valeur.
Si par oubli, votre enfant ne l'a pas fait,
il doit les transmettre directement à l'enseignant-e.



CAMPS, ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES



De la 1H à la 8H, les élèves de l'école de Givisiez participent chaque année à des activités sportives et culturelles variées. Ces projets, à la fois enrichissants et motivants, font pleinement partie des apprentissages scolaires et sont, à ce titre, obligatoires.



Ils offrent aux élèves l'opportunité de vivre des expériences de vie collective, de renforcer les liens entre camarades et de découvrir de nouvelles activités dans un autre contexte que la classe. Ces moments constituent une véritable richesse pour leur développement personnel et social, et nous avons la chance de pouvoir les proposer à tous les élèves.



La commune prend en charge les frais liés aux activités, tandis que les frais de repas restent à la charge des parents, à raison de **16 francs par jour et par élève**.



1H-2H : journées "découverte"

- En 1H, les élèves bénéficieront d'une sortie en forêt et d'une sortie en ville.
- En 2H, les élèves participeront à une journée en ville et à une journée à la ferme.



3H-4H : excursion

- Les élèves de 3H partiront en excursion deux jours. Des informations vous parviendront durant l'année scolaire.
- Les élèves de 4H feront une nuitée à l'extérieur.



5H-6H : journées de ski

- Les élèves de 5H et 6H bénéficieront de 4 journées de ski à la Berra du 2 au 5 février 2027.



7H-8H : camp de ski

- Les élèves de 7H et 8H partiront une semaine en camp de ski au centre Kuspo de la Lenk, du 18 au 22 janvier 2027.



1H-8H : CLÔTURE SCOLAIRE

1H



- Le jeudi 8 juillet 2027 : congé.
 - Le vendredi 9 juillet 2027 : de 08h05 à 13h30.
- Les élèves de 1H auront congé le jeudi 8 juillet 2026 pour compenser leur présence du vendredi.

2H-8H



- Le jeudi 8 juillet 2027 : école de 08h05 à 11h45 et activités de 13h40 à 15h20 (horaire habituel).
- Le vendredi 9 juillet 2027 : de 08h05 à 13h30.

4H



Exceptionnellement, tous les élèves de 4H auront congé le mardi après-midi 7 juillet pour compenser leur présence du jeudi après-midi 8 juillet 2027.

1-8H



Le vendredi 9 juillet à midi, un repas sera organisé pour tous les élèves à l'école.



Santé et Bien-être de votre enfant

MÉDECINE SCOLAIRE



- Chaque enfant fera un bilan de santé avant l'entrée en 1H, examen destiné à dépister d'éventuels troubles qui pourraient perturber sa scolarité (ouïe, vue, etc.).
- Le médecin vérifie l'état des vaccinations et complète celles-ci, si besoin, avec l'accord des parents.

LIBRE CHOIX DU MÉDECIN

Les parents ont le libre choix du médecin. Ils pourront se rendre soit chez le médecin scolaire officiel soit chez le pédiatre ou le médecin habituel.



- D'autres examens médicaux, organisés par le cycle d'orientation seront pratiqués au cours de sa scolarité, notamment en 9H. Là aussi, les parents auront le libre choix du médecin.

MÉDECIN SCOLAIRE OFFICIEL

GiviMed SA
Rte André-Piller 16
1762 Givisiez



Tél 026 466 15 05



CONTRÔLES DENTAIRES



Concernant les contrôles dentaires de l'année scolaire 2026-2027, un document vous est transmis dans le courrier d'été.



Une attestation du dentiste de votre enfant (datant de moins d'une année) sera à transmettre à l'enseignant-e de votre enfant en début d'année scolaire (avant le 01 septembre) et le dispensera de la visite dentaire scolaire si besoin.

INFORMATION SEXUELLE



Avant le passage en classe des animatrices, les parents concernés auront l'occasion de les rencontrer lors d'une soirée d'information.

Durant l'année scolaire 2026-2027, les classes de 2H, 6H et 8H recevront une information à ce sujet.

EN 2H



Information relative à la prévention des abus sexuels.

EN 6H ET 8H



Information adaptée à l'âge des enfants.

COURS DE PRÉVENTION



- Les chargés de prévention de la Brigade des Mineurs (BMI) visitent chaque année les classes de 7H.
- Ils rappellent aux élèves que chacun a des droits mais aussi des devoirs. Ils constituent un cadre de vie enrichissant pour tous ; qui dit cadre dit donc respect de celui-ci et responsabilité de chacun de s'y conformer.
- Ils démontrent également les conséquences du non-respect de ce cadre et expliquent les principales lois qui régissent notre vie en société.



Bien entendu, sans votre collaboration et sans votre aide, le message transmis n'aura que peu d'écho.

Les chargés de prévention vous remercient pour votre engagement et restent à votre disposition pour d'éventuelles informations supplémentaires.

SÉCURITÉ SUR INTERNET



Voici quelques conseils de sécurité concernant l'utilisation d'internet par votre enfant :



Il n'est jamais trop tôt pour favoriser une communication ouverte et positive avec votre enfant. Il est souhaitable de parler avec lui des moyens numériques et de rester ouvert à ses questions et à sa curiosité.



Restez toujours à côté de lui lorsqu'il est en ligne.



Établissez des règles claires sur l'utilisation d'internet.



Insistez pour que votre enfant ne partage pas d'informations personnelles telles que son vrai nom de famille, son adresse, son numéro de téléphone, son mot de passe, avec les gens qu'il rencontre en ligne.



Si un site propose à l'enfant de donner son nom pour personnaliser son contenu Web, aidez-le à créer un pseudo qui ne révèle aucune information personnelle.



ATTENTION :
les téléphones portables, tablettes numériques
et les montres connectées sont aussi des
moyens d'accéder à internet !





SANTÉ RÉCRÉATIONS SAINES



Des fruits, offerts par la Commune, sont distribués aux enfants durant les pauses.

Ils sont donnés en complément à la récréation que les enfants apportent.

Nous vous encourageons à prévoir des goûters sains pour vos enfants.

Conseils et idées de goûters sains :

www.reseau-ecoles21.ch/sante/alimentation-et-mouvement



ASSURANCE

Les parents ont l'obligation de contracter une **assurance complémentaire contre les accidents** pour leurs enfants.

• QUELQUES PETITS INCONVÉNIENTS... SANS GRAVITÉ !



LES POUX

Symptômes

Démangeaisons surtout au niveau de la nuque et derrière les oreilles. Petite lésion rouge à l'emplacement de la piqûre.



Comment les rechercher ?

1. Démêlez les cheveux avec une brosse ordinaire.
2. Peignez les cheveux de la racine à la pointe avec le peigne anti-poux.
3. Essuyez ce peigne sur un papier-ménage pour y déposer d'éventuels poux.
4. Rincez les cheveux.



Comment s'en débarrasser ?

1. Informer l'enseignant-e ou l'infirmière scolaire.
2. Traiter sans attendre : il existe des produits très efficaces (shampoings) que vous pouvez obtenir dans toutes les pharmacies ou drogueries. Contrôler le reste de la famille et ne traiter que les personnes infestées.
3. Brossez tous les jours les cheveux avec le peigne anti-poux afin de décoller les lentes. Utiliser une brosse par personne.
4. Répéter le traitement après une semaine.
5. Il est également important de laver le lit, doudou, pattes, nounours et tout ce qui se trouve dans le lit de votre enfant à 60°. Bonnet, écharpe, casquette, brosses à cheveux, élastiques... doivent être trempés dans de l'eau très chaude.



LA GALE : RIEN DE GRAVE, MAIS VIGILANCE !

La gale n'est pas grave, mais elle est très contagieuse.

Pour éviter qu'elle se propage, nous mettons en place des mesures immédiatement dès qu'un cas est signalé.

Merci aux parents de nous informer rapidement en cas de gale avérée et de respecter les recommandations du médecin cantonal.



VERRUES PLANTAIRES

En cas de contamination, il faut traiter au plus vite les verrues et il est obligatoire de porter des **chaussettes PVC étanches à la piscine**. Elles sont en vente dans les pharmacies et sont disponibles en différentes tailles (env. CHF 15.-).



Pour se protéger, les enfants peuvent aussi porter des nu-pieds en plastique, des vestiaires jusqu'au bord du bassin.



En cas de verrues plantaires non traitées, les responsables se réservent le droit d'interdire l'accès aux locaux aux élèves concernés.



AIDE ET SOUTIEN À L'ÉCOLE

DES RESSOURCES POUR RÉUSSIR !



1. ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ (ES)

Des enseignant-e-s spécialisé-e-s accompagnent les enfants qui rencontrent des difficultés d'apprentissage ou qui risquent l'échec scolaire.

COMMENT ÇA SE PASSE ?



SÉANCES
individuelles
ou en petit groupe
ou en classe



GÉNÉRALEMENT
1 à 2 périodes
par semaine



SOUTIEN RENFORCÉ
classes ressource
(à partir de la 6H)
5 à 10 périodes
par semaine

COMMENT OBTENIR CE SOUTIEN ?



L'enseignant-e repère une difficulté et en parle aux parents.



L'enseignant-e spécialisé-e réalise un bilan.



La direction mandate le soutien. L'enfant est au centre du projet.



La collaboration entre l'école, les parents et les services partenaires est indispensable à la réussite de l'enfant.

2. SERVICES LOGOPÉDIE, PSYCHOLOGIE ET PSYCHOMOTRICITÉ (SLPP)

Les services de Flos Carmeli interviennent en logopédie, psychologie et psychomotricité.

QUI PEUT FAIRE APPEL ?



PARENTS



ENSEIGNANT-E-S



DIRECTION
D'ÉTABLISSEMENT



AUTRES
PROFESSIONNELS

QUAND FAIRE APPEL ?



Lorsque l'entourage se questionne sur l'évolution de l'enfant ou que des difficultés persistantes apparaissent.

COMMENT FAIRE APPEL ?



L'enseignant-e, de sa propre initiative ou sur demande des parents, peut contacter un thérapeute. Les parents peuvent aussi prendre contact directement.

NOS THÉRAPEUTES

LOGOPÉDIE

☎ 026/460.89.72

Jocelyne Kolly Perroud
jocelyne.kolly@edufr.ch

Lundi / Mardi /
Jeudi matin

Salomé Rage
salome.rage@edufr.ch
Mardi / Jeudi /
Vendredi matin



PSYCHOLOGIE

☎ 077/467.29.91

Yagmur Öncü
yagmur.uncue@edufr.ch

Lundi après-midi /
mardi / mercredi



PSYCHOMOTRICITÉ

☎ 026/465.14.04

Lio Baechler
lio.baechler@edufr.ch

Lundi / Mardi



Les consultations sont soumises au secret professionnel.



Gratuites si la demande est approuvée par la direction de Flos Carmeli.

3. COMPENSATION DES DÉSAVANTAGES



Ces mesures concernent les élèves qui sont en situation de handicap attesté et/ou qui présentent une affection diagnostiquée par un-e ou plusieurs spécialistes reconnu-e-s par l'État.

POUR EN BÉNÉFICIER

L'élève doit pouvoir atteindre les objectifs d'apprentissage fixés par le plan d'études.



INFOS ET PROCÉDURE



Toutes les informations sur les mesures et la procédure pour déposer une demande sont disponibles sur le site de la scolarité obligatoire (section parents) : www.fr.ch/osos/fr/pub/besoins_scolaires_particuliers/compensation-des-desavantages.htm



Renseignez-vous auprès de l'enseignant-e ou de la direction en cas de questions.

4. COURS DE LANGUE ET DE CULTURE D'ORIGINE (LCO)

Les cours LCO s'adressent aux enfants dont la langue première (langue du père ou de la mère) est différente de celle de l'école.



Organisés par les communautés (ambassade, consulat, association).



Permettent de maintenir et d'élargir la langue et la culture d'origine.



Cours facultatifs en dehors de l'horaire scolaire.



L'enseignement LCO suit le calendrier de l'école obligatoire et la participation est attestée par une notification dans le bulletin scolaire de l'élève.



Pour plus d'informations : adressez-vous à l'enseignant-e de votre enfant ou consultez www.fr.ch/osos/lco





Mme Angélique Oberson

 026 305 81 58



Depuis janvier 2024, Mme Angélique Oberson, travailleuse sociale en milieu scolaire (TSS), intervient au sein de notre école.



La TSS soutient les élèves, les familles et les enseignants face aux difficultés sociales, relationnelles ou comportementales pouvant influencer le bien-être et le parcours scolaire. Ce service est **gratuit, confidentiel** et accessible aux élèves sans demande préalable des parents.



Mme Oberson peut également intervenir dans les classes, parfois accompagnée d'**Olaf, son chien médiateur**. Ensemble, ils favorisent le **bien-être** des élèves ainsi que le développement de leurs **compétences sociales et émotionnelles**.

Groupe Ressource :

L'école met par ailleurs en place la Méthode de Préoccupation Partagée (MPP).

Tous les enseignants seront formés lors d'une journée pédagogique cette année ; certains enseignants, la direction ainsi que la TSS le sont déjà.

Cette **approche pacifique et non-blâmante** vise à traiter les situations d'intimidation ou de harcèlement en impliquant les élèves dans la recherche de solutions et l'amélioration du **climat scolaire**.



Une adresse spécifique est à disposition pour signaler toute situation d'intimidation, de harcèlement ou d'inquiétude concernant un élève :

givibien@edufr.ch



Tout témoin (élève, parent, personnel) peut effectuer un signalement.



Le QR code ci-contre donne accès à un formulaire et est également disponible sur le site de l'école.





FAMILLE



COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE



Nous ne le répéterons jamais assez, vous, parents d'élèves, éducatrices et éducateurs, jouez un rôle crucial dans la vie scolaire de votre enfant.

En d'autres termes, nous avons besoin de vous !



Pour obtenir un rapport de confiance, il est indispensable qu'une bonne collaboration s'installe. Si vous désirez avoir un **entretien** avec un-e enseignant-e, n'hésitez pas à prendre contact avec elle ou avec lui.



Si un problème vous préoccupe ou si une divergence apparaît, **veuillez-vous adresser en premier lieu à l'enseignant-e concerné-e.**

POUR VOUS SOUTENIR :



→ TSS : travailleuse sociale en milieu scolaire	Mme Oberson : 026 305 81 58
→ SEJ : Service de l'enfance et de la jeunesse	026 305 15 30
→ SEI : Service Educatif itinérant	026 484 21 14
→ Education Familiale	026 321 48 70
→ As'tram	026 322 10 14
→ REPER	026 322 29 01
→ Prévention DigiHarmo	https://www.digiharmo.ch/fr

COMMUNICATION



Klapp

L'application officielle de communication pour les écoles du canton de Fribourg.



- ✓ Un seul canal officiel et sécurisé
- ✓ Toutes les informations de l'école au même endroit
- ✓ Simple, rapide et fiable
- ✓ Respect des données et confidentialité



Conformément à l'article 7 des « directives relatives à l'utilisation d'internet et des technologies numériques », les communications entre l'école et les parents **ne doivent plus** se faire par SMS ou WhatsApp.



Klapp est désormais le canal de communication officiel et obligatoire entre l'école et les familles.

Toutes les informations concernant la vie scolaire, les activités de la classe, les sorties, les événements ou les communications administratives seront transmises exclusivement via cette plateforme.

Aucun document papier ne sera distribué.



Certaines communications importantes nécessitent également une **confirmation de lecture** de la part des parents. Il est donc indispensable de **consulter Klapp régulièrement**. En cas de non-consultation, vous risquez de manquer des informations essentielles concernant la scolarité de votre enfant.



Nous vous demandons dès lors d'**utiliser Klapp** pour toute communication avec l'enseignant-e de votre enfant, en particulier pour annoncer une absence.

LES ABSENCES DOIVENT ÊTRE SIGNALÉES :



soit en créant une absence sur Klapp ;



soit par téléphone, entre 07h30 et 08h00, au numéro communiqué dans le courrier d'été.



Merci de ne plus utiliser SMS ou WhatsApp pour contacter les enseignant-es.



Si **vous ne recevez pas de réponse** à votre message ou à votre appel, veuillez vérifier que votre message ou l'absence saisie sur Klapp a bien été **envoyé-e, reçu-e et lu-e.**

FAMILLE



PONCTUALITÉ

Pour la marche harmonieuse de l'école, il est impératif que les élèves soient à l'heure.



ABSENCES ET DEMANDES DE CONGÉ

Toute maladie ou absence doit être annoncée à l'enseignant-e AVANT le début de la classe.

En cas d'absence imprévue d'un élève, non avisée par les parents :

- 1 L'enseignant-e appelle les parents.
- 2 Si ces derniers demeurent injoignables, il/elle passe le relais à la direction de l'établissement ou à l'administration communale.
- 3 La direction de l'établissement ou l'administration communale appelle la police (le 117) après 20 à 30 minutes de recherche. Si la police doit intervenir, le dispositif mis en place peut être facturé aux parents.



Les absences pour maladie ou accident doivent être justifiées au moyen d'un certificat médical dès le quatrième jour ou en cas d'absences répétées (RLS art. 39 al. 3).



→ CONGÉS SPÉCIAUX

Selon les art. 37 et 38 du règlement d'exécution de la loi scolaire, un congé peut être octroyé à un élève pour des motifs justifiés.

Le congé spécial a été prévu par le législateur essentiellement pour faire face à des circonstances exceptionnelles et d'une certaine gravité ou importance, par exemple des événements familiaux exceptionnels, des fêtes religieuses ou en cas de deuils (délai adapté).

⊗ Les motifs de convenance personnelle, les loisirs, les voyages ou les départs en vacances ne constituent en aucun cas un motif justifié, ni à la fin de l'année scolaire, ni à un autre moment de l'année.

Les demandes de congé motivées par une prolongation des vacances seront clairement rejetées, même lorsque le billet d'avion a déjà été acheté (selon directives I. Chassot DICS du 27.04.10).

- La demande de congé est présentée au minimum 3 semaines à l'avance, signée par les parents de l'enfant.
- Elle est faite au moyen du formulaire officiel disponible auprès des enseignant-e-s, sur le site de la commune ou sur le site OSSO de l'Etat de Fribourg : http://www.fr.ch/osso/fr/pub/vacances_et_conges/demande_de_conge.htm#i231286
- Les demandes de congé sont à adresser à la direction de l'école par le biais des enseignants titulaires.
- Toute absence non justifiée fera l'objet d'une dénonciation à la préfecture et sera sanctionnée par une amende.
- Dans la mesure du possible, les rendez-vous médicaux seront pris en dehors des heures d'école.
- Chaque absence d'un demi-jour complet sera comptabilisée.



→ JOURS JOKER

Chaque élève bénéficie de 4 demi-jours Joker par année scolaire qu'il peut utiliser comme bon lui semble sans avoir besoin de justification.

Ces demi-jours :



- Doivent être annoncés au moins une semaine à l'avance.



- ne pourront pas être pris juste avant ou juste après une période de vacances scolaires, à l'exception des ponts de l'Ascension, de la Fête Dieu ainsi que pour le week-end de la Pentecôte. Ne pourront en aucun cas être pris à la rentrée.



Seront d'office décomptés en cas d'absence non justifiée.

ÉCRANS : PROTÉGEONS NOS ENFANTS, À L'ÉCOLE ET AU QUOTIDIEN !

ENSEMBLE POUR LEUR BIEN-ÊTRE ET LEUR SÉCURITÉ



À L'ÉCOLE



Les appareils électroniques sont

INTERDITS

à l'école et pendant les activités (camps, sorties, journées de ski, etc.) sauf autorisation de l'enseignant-e ou de l'établissement.

À VOTRE ARRIVÉE :

1



Je dépose mon appareil dans la boîte.

2



Il est rangé en sécurité.

3



Je récupère mon appareil en partant.



Une retenue sera prise pour tout non-respect de cette règle.



PARENTS, VOTRE RÔLE EST ESSENTIEL !



13+

Respectez les âges minimums : la plupart des réseaux sociaux sont interdits aux moins de **13 ans**.



Les enfants peuvent être exposés à des **contenus inappropriés** (violence, propos choquants, publicité invasive, etc.).



Une utilisation non encadrée peut affecter le **sommeil**, la **concentration** et le **bien-être**.



Le **cyberharcèlement** peut avoir des conséquences graves et durables sur la santé des enfants.



Encadrer l'usage des écrans à la maison.

NOUS VOUS ENCOURAGEONS À :



Accompagner votre enfant dans ses usages numériques.



Dialoguer régulièrement avec lui/elle sur ce qu'il/elle voit ou vit en ligne.



Votre attention fait la différence !



CAS PARTICULIER : AIRTAG ET GÉOLOCALISATION STRICTEMENT INTERDITS !



L'utilisation d'Airtag ou de tout dispositif de géolocalisation est **interdite à l'école**, y compris lors des sorties scolaires.



POURQUOI ?



Problèmes importants en matière de protection des données.



Atteinte au respect de la sphère privée.



Peut constituer une violation du cadre légal.

STOP!



ENSEMBLE, CRÉONS UN ENVIRONNEMENT
SÛR, SAIN ET BIENVEILLANT POUR NOS ENFANTS.

MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE



BASES LÉGALES :

RLS – Art 66 Interdictions

2



L'utilisation d'appareils électroniques **est interdite** durant le temps scolaire, sauf autorisation de l'enseignant ou de l'enseignante ou de l'établissement.

On entend par appareil électronique tous les appareils permettant de téléphoner, de capter ou de reproduire des sons ou des images, ou de communiquer par Internet.

3



En cas d'infraction, l'école peut **confisquer** immédiatement ces objets et substances.

L'accès au contenu d'un téléphone portable n'est possible qu'avec le consentement de son ou sa propriétaire.

4



La restitution à l'élève ou aux parents a lieu au moment choisi par la direction d'établissement dans un délai maximal de **deux semaines** après la confiscation.

MODÉLISATION PAR LES ADULTES



Chers parents, chers éducateurs, **montrez l'exemple** en n'utilisant pas vos téléphones dans l'enceinte de l'école.



PAPA MAMAN
REGARDEZ-
NOUS



Affiche préparée par Zahra et Clara
pour le bâtiment 12
école enfantine.

NUMÉROS UTILES

École primaire de Givisiez



COMMUNE

- Guichet de la Commune : 026 460 89 60
- Secrétariat :
Myriam Aw – commune@givisiez.ch
- Conseiller communal :
Christophe Perron – commune@givisiez.ch



ÉCOLE

- Bâtiment 92 (salle des maîtres) : 026 460 89 70
- Bâtiment 78 : 026 460 89 79
- Bâtiment 12 : 026 460 89 76
- Directrice : Caroline Maillard Tissot – 026 460 89 78
- TSS : Angélique Oberson – 026 305 81 58
- Concierge : Yann Marbach – 077 524 65 61
- Inspecteur scolaire :
Carole Angéloz – 026 305 73 80



THÉRAPEUTES

- Logopédie :
Jocelyne Kolly Perroud – 026 460 89 72 –
jocelyne.kolly@edufr.ch
- Logopédie :
Salomé Rage – 026 460 89 72 –
salome.rage@edufr.ch
- Psychologie :
Yagmur Öncü – 077 467 29 91 –
yagmur.oncue@edufr.ch
- Psychomotricité :
Lio Baechler – 026 465 14 04 –
lio.baechler@edufr.ch



FAMILLE et structures d'accueil

- Responsable AES : Khadija Mennel – 077 527 87 45
- Givifun: Carine Burgy: 026 320 62 14
- Office familial : 026 322 10 14
- Éducation familiale : 026 321 48 70
- Chaperon Rouge :
026 347 39 49 – chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch
- Fédération fribourgeoise d'accueil
familial de jour : 026 322 69 26



SANTÉ

- Sandrine Neuhaus : 079 800 47 20
- Centre fribourgeois de santé sexuelle :
026 305 29 55
- Givimed : Maison médicale Givisiez :
026 466 15 05



TRANSPORTS

- TPF : 026 351 03 72



URGENCES et Soutiens

- Ambulance 144
- Police 117
- Centre toxicologique 145
- Aide aux enfants 147
- Main tendue 143
- LAVI solidarité femme : 026 322 22 02
- SEJ Service de l'enfance et de la jeunesse: 026 305 15 30
- SEI: service éducatif itinérant: 026 484 21 13
- REPER: 026 322 29 01